

Clauses d'insertion, Contribuer à l'emploi dans les quartiers

Jeudi 7 avril 2011

9h00 Accueil

9h30 Introduction

Stéphane Dambrine, *Président de la commission Quartiers, Rénovation Urbaine et Sécurité*

09h45 Charte d'insertion ANRU : Quel bilan ? Quelles perspectives ?

**Les clauses d'insertion pour un parcours professionnel qualifiant :
présentation de l'expérience de Strasbourg**

Jean-Louis Doppler, *Directeur délégué, Relais Emploi Chantiers*
Bernard Matter, *Directeur général de CUS Habitat*

Présentation des résultats des clauses ANRU 2010

Bilan et respect des engagements

Pascal Martin-Gousset, *Directeur général adjoint de l'ANRU*
Marie Courouble, *Chargée de mission politiques sociales à l'ANRU*

11h00 Le partenariat avec les entreprises : pour des clauses d'insertion d'intérêt partagé

François Falise ou Odette Repellin, *Fédération Française du Bâtiment*

Julie Viloing, *IMS Entreprendre pour la cité*

Arnaud Habert, *Chef de projet à la Direction du Développement Durable, Groupe Vinci*

12h00 Contribution à la création d'entreprise dans les quartiers

Les Centres d'affaires de proximité à Gargès les Gonesses et Sevrans

DSU, *Immobilière 3F*

Victorin Gokpon, *Fédération Ile-de-France des Entrepreneurs et Libéraux de Zones Urbaines Sensibles*

12h30 Déjeuner

14h00 Introduction

Thierry Bert, *Délégué général de l'Union sociale pour l'habitat*

14h15 Les clauses dans les parcours d'insertion sociale

Jean-Baptiste de Foucauld, *Inspecteur général des Finances,*

Fondateur de l'Association Solidarités nouvelles face au chômage

Frédéric Paul, *Délégué à l'Action Professionnelle à l'Union sociale pour l'habitat*

14h45 Le partenariat avec les acteurs de l'insertion par l'économie

Témoignages croisés de bailleurs sociaux et de structures d'insertion par l'activité économique.

16h00 Conclusion

Animation :

Béatrix Mora, *Directrice, Adjointe au Délégué à l'action professionnelle de l'Union sociale pour l'habitat*

Isabelle Sery, *Conseillère technique à la Délégation à l'action professionnelle de l'Union sociale pour l'habitat*

Inscription

À retourner avant le 24 mars 2011

Clauses d'insertion, Contribuer à l'emploi dans les quartiers

Jeudi 7 avril 2011

Organisme :

Adresse :

Tél. : Fax :

E-mail (obligatoire) :

Personne(s) inscrite(s) :

1. Fonction :

2. Fonction :

3. Fonction :

4. Fonction :

Participation aux frais (déjeuner inclus) : 155 € soit 155 € x * =

Chèque bancaire à l'ordre de l'Union sociale pour l'habitat

Virement N° émis le

Merci de nous indiquer la date et le numéro du virement *Nombre de personnes

Titulaire du compte : l'Union sociale pour l'habitat

Domiciliation : DEXIA CLF Banque

Banque	Guichet	N°de compte	Clé RIB
13148	02955	10247200200	86

Réservé à l'Union sociale pour l'habitat - **Code imputation :** 706300/530/530179



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

Journée professionnelle de l'Union

Jeudi 7 avril 2011 à Paris

A retourner à l'Union sociale pour l'habitat – Service Congrès
14, rue Lord Byron – 75384 PARIS Cedex 08
Tél. : 01 40 75 50 00 – Fax : 01 40 75 68 35

Toute annulation doit parvenir par écrit avant le 31 mars 2011.
Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.
Il ne sera pas adressé d'accusé de réception de votre inscription.
Le dossier de la réunion vous sera remis sur place.

Journée professionnelle de l'Union

Clauses d'insertion,
Contribuer à l'emploi dans les quartiers

Jeudi 7 avril 2011

LIEU DE LA MANIFESTATION

L'Etoile Saint Honoré
21-25 Rue Balzac
75008 PARIS
Métro (ligne 1) Georges V – RER A : Charles de Gaulle Etoile